



Engagement - GIEE (Volet 2- Reconnaissance)

M. ou Mme _____, agriculteur à _____
et représentant du GIEE :

m'engage à

réaliser à minima **tous les trois ans** à compter de la date de publication de l'arrêté de reconnaissance **un bilan** reprenant les éléments suivants:

- description de l'évolution des systèmes de production mis en œuvre par les exploitants agricoles au regard des objectifs du projet, des indicateurs de suivi mis en place et du calendrier prévisionnel de réalisation du projet;
- description des actions effectivement mises en œuvre;
- synthèse des résultats obtenus, sur la base des indicateurs de moyens et de résultats prévus dans le projet du GIEE;
- description de la contribution du groupement à la capitalisation des résultats obtenus,
- les comptes rendus des réunions organisées durant les 3 années ,
- la liste signée des agriculteurs mise à jour.

m'engage à réaliser un bilan final à l'expiration de la durée du projet et qui reprendra les éléments des bilans intermédiaires.

Les bilans intermédiaires et finaux seront transmis à la DAAF dans les délais fixés dans l'arrêté préfectoral.

Fait à _____, le
Signature (nom et prénom)